

# Rapport d'évaluation

## **Plan de réussite de l'Institut Teccart**

*Juin 2002*

---

*Commission d'évaluation de l'enseignement collégial*

Québec 

## **Note préliminaire**

Le rapport d'évaluation du plan de réussite de l'Institut Teccart se présente en deux parties. La première partie contient l'évaluation du plan de réussite remis au ministre de l'Éducation au cours de l'année 2000-2001. La deuxième prend en compte les informations nouvelles, soit contenues dans le rapport de suivi déposé à la fin de 2001, soit transmises à la Commission au début de 2002.

**La Commission estime que le plan de réussite de l'Institut Teccart devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.**

## **Première partie**

**Évaluation du plan de réussite remis  
au ministre de l'Éducation  
au cours de l'année scolaire 2000-2001**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 11 mars 2002**

## Introduction

Les plans de réussite produits et adoptés par chacun des collèges, à la demande du ministre de l'Éducation, s'appuient sur une analyse de la situation propre à chaque établissement en vue de permettre l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation, et de choisir des moyens adéquats pour améliorer la situation. Chaque plan de réussite doit ainsi contenir des objectifs mesurables et déterminer des stratégies et des moyens pour atteindre les cibles de réussite et de diplomation fixées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a évalué le plan de réussite<sup>1</sup> de l'Institut Teccart lors de sa réunion tenue le 11 mars 2002. La Commission a accordé une attention particulière aux aspects suivants : l'analyse de la situation et l'identification des obstacles; les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles adoptés par le Collège en vue de permettre l'atteinte des cibles fixées; les modalités de mise en œuvre du plan de réussite.

La Commission expose ci-après son analyse du plan de réussite du Collège et formule, au besoin, quelques remarques de nature à préciser certains aspects en vue d'en améliorer l'efficacité potentielle.

---

1. Le dossier examiné par la CEEC comprend les pièces suivantes :

Teccart Le collège technologique, *Plan institutionnel de réussite, 2000-2003*, direction des études, octobre 2000, avec lettre de transmission du 16 octobre 2000.

*Modifications du plan de réussite 2000-2003* avec lettre de transmission du 29 juin 2001 et résolution des administrateurs du 22 juin 2001.

## **L'analyse et l'identification des obstacles à la réussite et à la diplomation**

L'Institut Teccart offre des programmes dans le domaine des technologies du génie électrique. Ce sont des programmes dits « lourds » faisant partie des *Techniques physiques*. Les taux de diplomation, le cheminement scolaire, les taux de placement et la réussite des cours des élèves inscrits aux trois programmes conduisant au diplôme d'études collégiales sont présentés et analysés à cette étape-ci du plan de réussite. L'étude des programmes conduisant à l'attestation d'études collégiales est planifiée pour la deuxième année de réalisation du plan. Les programmes offerts conduisent à des secteurs d'emploi en pénurie de main-d'œuvre.

Les taux de diplomation sont comparés à ceux des collèges du secteur public qui offrent les mêmes programmes. L'Institut accueille des élèves dont la moyenne au secondaire est légèrement plus faible tout en ayant un taux de diplomation supérieur pour la durée prévue. Le Collège constate une augmentation du taux de diplomation par rapport aux cohortes de 1994. L'analyse du cheminement scolaire l'amène à constater un fort taux de déperdition aux trois premières sessions alors qu'il est très faible aux cinquième et sixième sessions. Le taux de placement au cours des dix dernières années est élevé et les élèves qui se rendent en cinquième ou sixième session travaillent qu'ils aient obtenu ou non un diplôme d'études collégiales. Plusieurs élèves inscrits à l'Institut reçoivent une aide financière du ministère de l'Éducation et travaillent à temps partiel en plus d'étudier.

L'analyse du taux de réussite des cours permet d'observer une hausse de l'ordre de 10 % entre 1994 et 2000. Le premier cours de mathématiques pose problème et les cours de formation générale ont un plus faible taux de réussite. Le Collège explique que la charge de travail est élevée, qu'il est plus difficile d'abandonner les cours de la formation spécifique qui sont jugés prioritaires par les élèves. Les cours de la formation générale sont plus faciles à reprendre dans le cadre de la formation continue. La réussite de ces cours, notamment en français, en philosophie et en anglais, est à la hausse depuis quelques années témoignant des réaménagements apportés depuis que le Collège s'est impliqué avec d'autres collèges privés subventionnés dans un projet de recherche-action visant l'intégration et l'adaptation de la formation générale et de la formation spécifique.

L'analyse faite par le Collège est rigoureuse et bien documentée et lui permet de bien connaître sa clientèle et d'identifier les disciplines, les cours ou autres facteurs qui sont les principaux obstacles à la réussite et à la diplomation chez l'ensemble de sa clientèle inscrite aux programmes menant au diplôme d'études collégiales.

## **Les stratégies, les moyens et les mesures organisationnelles**

On peut lire dans le projet éducatif que les « programmes offerts par l'Institut Teccart forment un tout et sont conçus avec un grand souci de favoriser la réussite des élèves ». L'Institut considère qu'il « est dans la mission même de tout établissement de formation de faire en sorte que l'étudiant réussisse l'étape ultérieure de sa vie »; ainsi, l'Institut est soucieux de former « un technologue compétent et autonome qui occupera sa place sur le marché du travail et dans la société ».

Le Collège regroupe ses diverses interventions<sup>2</sup> en vue de « favoriser, soutenir, et améliorer la réussite des élèves » autour de trois axes de travail : l'axe institutionnel, d'ordre organisationnel, l'axe pédagogique, d'ordre qualitatif et l'axe quantitatif.

L'Institut planifie la mise en place de trois mesures organisationnelles. Il veut établir un système qui permettra de rendre disponibles rapidement aux enseignants et le plus complètement possible des informations sur « l'image scolaire globale » de leurs élèves. L'implantation d'un service d'aide aux enseignants quant à l'utilisation des T.I.C. est prévue. Le Collège veut se doter d'une politique d'évaluation de l'enseignement, car la qualité de celui-ci est « un élément majeur quand on parle d'améliorer la compréhension et la réussite des élèves ». Troisièmement, il veut intégrer à la démarche d'amélioration de la réussite les clientèles inscrites le soir et les fins de semaine dans des programmes menant au diplôme d'études collégiales et les clientèles inscrites dans les programmes visant l'obtention d'une attestation d'études collégiales.

Au niveau pédagogique, le projet d'intégration et d'adaptation de la formation générale et de la formation spécifique, amorcé depuis quelques années, donne déjà des résultats positifs au niveau de la réussite des cours de français, de philosophie et d'anglais. Des activités interdisciplinaires sont élaborées par les enseignants de la formation générale afin d'améliorer la motivation des élèves et de témoigner de l'approche programme. Le Collège croit que ce modèle serait un élément important dans le dossier de la réussite, entre autres, pour les premiers cours de chaque discipline. Le Département de mathématiques veut intégrer l'utilisation de logiciels aux activités d'apprentissage en plus des autres mesures déjà en place, notamment des exercices additionnels et la création d'un centre d'aide en mathématiques. Des mesures d'aide à la réussite seront prioritairement centrées sur les élèves inscrits aux trois premières sessions. Ceux-ci ont un titulaire responsable de leur groupe et le nombre d'enseignants oeuvrant dans chaque groupe a été réduit favorisant « la

---

2. L'Institut mentionne que l'ensemble des mesures s'adresse aux élèves amorçant chez lui un programme de DEC offert à l'enseignement régulier de jour.

connaissance, voire la reconnaissance d'un enseignant par ses étudiants et vice-versa ». Les liens entre les étudiants en difficulté et leurs enseignants sont plus systématiques, ce qui permet d'optimiser le service de tutorat par les pairs. La diversification des offres de services : cours du soir, du samedi, à distance, devrait faciliter la reprise des cours échoués. Varier les méthodes pédagogiques est aussi un moyen pour favoriser la diplomation, entre autres, la subdivision en modules qui permet de préciser la formation manquante et de prescrire les acquis manquants à la réussite d'un cours.

L'Institut a fixé des taux de réussite à atteindre d'ici trois ans pour deux cours de français et le premier cours de mathématiques. Pour atteindre ces objectifs, il compte sur l'implication des enseignants dans le projet d'intégration de la formation générale et de la formation spécifique, l'augmentation des services au centre d'aide en français et la création d'un centre d'aide en mathématiques. Finalement, l'Institut fixe un taux de diplomation à atteindre s'appuyant sur l'ensemble des moyens déjà en place ou en voie de l'être.

Les stratégies et mesures organisationnelles retenues par le Collège prennent en compte les obstacles identifiés et devraient permettre d'améliorer la réussite des élèves visés. D'ailleurs, l'Institut obtient déjà des résultats positifs dans certains cours à la suite de l'expérimentation du projet d'intégration de la formation générale et de la formation spécifique.

## **Les modalités de mise en œuvre**

La direction du service des études, appuyée par la Commission des études, est chargée d'assurer le suivi de la réalisation du plan de réussite. La création des chefs d'équipe est mentionnée comme une mesure liée à la réalisation du plan, mais le Collège n'explique pas leurs rôles ou responsabilités dans la réalisation du plan.

Les trois axes de travail identifient neuf objectifs associés aux interventions retenues par le Collège. Un calendrier de réalisation relie chacun des objectifs à des étapes de travail et à un échéancier. Des étapes de validation et d'évaluation sont prévues pour certaines mesures. L'ensemble du personnel est touché par le plan. Les professeurs, intervenants de première ligne, sont au cœur des mesures de l'axe pédagogique. Le Collège prévoit « appointer des ressources » afin de soutenir le personnel dans son travail pour atteindre les cibles visées.

Les mécanismes de gestion retenus par le Collège sont de nature à favoriser la coordination des travaux nécessaires à la réalisation du plan ainsi que la concertation et la participation de l'ensemble du personnel.

## **Conclusion**

L'analyse faite par le Collège est rigoureuse et bien documentée. Elle permet d'identifier les principaux obstacles à la réussite et à la diplomation chez l'ensemble de sa clientèle inscrite aux programmes menant au diplôme d'études collégiales.

Les stratégies et mesures organisationnelles retenues par le Collège prennent en compte les obstacles identifiés et devraient permettre d'améliorer la réussite des élèves visés. D'ailleurs, l'Institut obtient déjà des résultats positifs dans certains cours à la suite de l'expérimentation du projet d'intégration de la formation générale et de la formation spécifique.

Le plan de réussite du Collège contient des modalités de mise en œuvre suffisantes pour permettre une prise en charge institutionnelle de la réussite.

La Commission considère que le plan de l'Institut Teccart est rigoureux et bien documenté, qu'il contient des stratégies et des moyens de nature à permettre l'atteinte des cibles fixées et qu'il favorise une prise en charge institutionnelle de la réussite des étudiants.

## **Deuxième partie**

### **Addenda et jugement final**

**Adoptée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial  
le 19 juin 2002**

## **Addenda**

Lors de sa réunion du 19 juin 2002, la Commission a pris connaissance du rapport de suivi du *Plan de réussite* de l'Institut Teccart<sup>3</sup>. La Commission note que l'Institut s'en tient à son plan initial, lequel paraît en bonne voie de réalisation. La Commission souligne de façon particulière les efforts d'intégration de la formation générale et la formation spécifique.

## **Jugement final**

La Commission estime que le plan de réussite de l'Institut Teccart devrait être efficace et lui permettre d'atteindre les cibles proposées.

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Jacques L'Écuyer, président

---

3. « *Plan institutionnel de réussite – Rapport de suivi 2000-2001* », 30 novembre 2001.